

A Bruxelles Saint-Louis - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**

Activités en anglais: **OUI** - Activités en d'autres langues : **optionnel**

Activités sur d'autres sites : **optionnel**

Domaine d'études principal : **Sciences économiques et de gestion**

Organisé par:

ECGB1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Les sciences économiques et les sciences de gestion sont deux disciplines centrées sur la dimension économique de la société. Les sciences économiques cherchent à comprendre le fonctionnement de l'économie dans sa globalité. Elles analysent les mécanismes qui organisent les échanges entre les individus, les entreprises, privées ou publiques, l'état, les pays. En particulier, elles étudient le fonctionnement des différents marchés sur lesquels se déroulent ces échanges : marchés financiers, marchés du travail, marchés internationaux... Les sciences de gestion adoptent le point de vue particulier des organisations actives à l'intérieur du système économique, qu'il agisse des entreprises ou des administrations.

Le programme de bachelier en sciences économiques et de gestion sur le site de Saint-Louis - Bruxelles, au centre de Bruxelles (proximité métro Botanique et Rogier) vous offre la possibilité de découvrir les deux démarches au sein d'une même filière de formation. C'est donc en toute connaissance de cause, en fonction de vos goûts et compétences que vous vous orienterez vers l'économie ou la gestion au niveau du master.

Votre profil

Le bachelier en sciences économiques et de gestion est fait pour vous si...

- vous êtes intéressé-e dans le monde des entreprises ;
- vous désirez comprendre le fonctionnement de la bourse ;
- vous désirez développer votre esprit critique, vos capacités de d'analyse d'informations économiques ;
- vous recherchez une formation étendue qui vous offre des débouchés multiples.

Votre futur job

La formation en sciences économiques et de gestion se déroule en deux cycles : le programme de bachelier en 3 ans et le programme de master en 1 ou 2 ans. Au terme du master en sciences économiques ou de gestion, les débouchés sont nombreux et variés :

- Nombreuses fonctions de gestion dans les entreprises privées (industrie ou services) : organisation et gestion de la production, gestion financière, marketing, gestion des ressources humaines;
- Consultance et bureaux d'études;
- Institutions bancaires et financières, nationales et internationales, publiques ou privées;
- Fonction de management dans les administrations et entreprises publiques;
- Fonction d'analyste ou de conseiller-ère dans l'administration publique, les partis politiques, les cabinets ministériels;
- Enseignement et recherche scientifique.

Votre programme

Le programme de bachelier en sciences économiques et de gestion est constitué d'enseignements qui peuvent être classés en 6 catégories :

1. Economie
2. Gestion
3. Droit
4. Informatique et méthodes quantitatives
5. Sciences humaines et sociales
6. Langues

La part du programme annuel réservée aux enseignements en économie et en gestion est progressivement plus importante.

Opter pour un bachelier supplémentaire

Les programmes de bacheliers supplémentaires sont l'une des spécificités de l'UCLouvain Saint-Louis - Bruxelles.

Tout-e étudiant-e peut entamer un deuxième bachelier, parallèlement à son bachelier principal. Il s'agira de compléter le cursus principal avec un minimum de 60 et un maximum de 125 crédits supplémentaires à répartir sur plusieurs années. Le bachelier supplémentaire peut être terminé après le bachelier principal. Une série de cours suivis dans le programme principal sont valorisés dans le cadre du bachelier supplémentaire et ne font donc plus l'objet d'une évaluation.

Le grade de bachelier supplémentaire a la même valeur que le grade de bachelier principal et assure un accès immédiat au master correspondant.

Sont possibles des bacheliers supplémentaires en :

- [Bachelier en droit \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en sc. économiques et de gestion\]](#)
- [Bachelier en philosophie \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en sc. écon. et de gestion\]](#)

Plus d'informations en contactant l'administration facultaire : espo@usaintlouis.be

ECGB1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme de son bachelier, l'étudiant-e aura acquis les compétences suivantes :

I. Acquérir les bases disciplinaires et méthodologiques dans le domaine de l'économie et de la gestion

- **Maîtriser de manière active les concepts et modèles fondamentaux des sciences économiques et des sciences de gestion**

- Acquérir progressivement une capacité de modélisation des phénomènes économiques
- Acquérir progressivement une maîtrise des domaines fondamentaux de la gestion
Ensemble des UE de BAS 1 et 2 dans le domaine de l'économie et de la gestion
- Capacité à analyser des problématiques concrètes dans les domaines de l'économie et de la gestion
Les UE d'Economie 1, 2, l'UE d'Economie publique dont une partie des heures magistrales et/ou des TP est consacrée à cet apprentissage. L'UE Simulation de gestion - jeu d'entreprise.
- Développer une réflexion rigoureuse sur les dimension éthiques et politiques de l'analyse économique
UE du BAS 3 dans le domaine de l'économie, dans leur dimension réflexive

- **Acquérir les outils méthodologiques de base nécessaires à la démarche scientifique dans le domaine de l'économie et de la gestion.**

- Recourir à la formalisation mathématique des problèmes économiques et sociaux
- Mobiliser des outils mathématiques et statistiques pour résoudre des problèmes économiques et de gestion.
Ensemble des UE proposées dans le domaine des mathématiques et de la statistique
- Maîtriser les bases du fonctionnement de logiciels informatiques et être capable de formaliser des problèmes simples sous forme algorithmique
Ensemble des UE dans le domaine de l'informatique
- Produire un raisonnement abstrait par l'utilisation d'un langage formalisé et adopter une attitude réflexive par rapport à cette formalisation
Ensemble des cours du domaine des méthodes quantitatives

II. Acquérir les savoirs de base dans les domaines complémentaires à l'économie et à la gestion.

- **Maîtriser de manière active un socle de savoirs dans les sciences humaines, juridiques et sociales indispensables pour analyser les problématiques dans les domaines économiques et de la gestion.**

- Connaissance des grands courants de pensée qui fondent les sciences sociales et humaines
UE aux choix parmi philosophie, histoire, sociologie, science politique, science de la communication; UE de droit
- Capacité à mettre en lien les diverses compétences disciplinaires et à en dégager les complémentarités
UE d'ouverture interdisciplinaire: Ethics and the Economy, Economic History, Questions spéciales de droit économique

III. Se former à la démarche scientifique

- **Démontrer une rigueur de travail et d'analyse.**
- **Etre capable de confronter de façon critique les savoirs acquis à des situations réelles.**
- **Mettre en Œuvre une démarche universitaire d'approche du savoir à travers notamment la maîtrise des méthodes et outils de recherche documentaire.**

- Mobiliser les modèles développés dans les cours magistraux pour résoudre des problèmes concrets
AA de travaux pratiques associées aux UE en économie, gestion, économétrie
- Manipuler et présenter des données quantitatives pour illustrer des phénomènes économiques et sociaux
AA des travaux pratiques dans le domaine de la statistique, AA empiriques des UE Economie 2 et Economie Publique
- Adopter une attitude réflexive face à la théorie et développer une capacité de lecture critique et d'analyse de textes scientifiques
Histoire de la pensée économique, Ethics and the Economy, , Economic History, cours avancés en économie de BAS 3, UE Economie: perspective interdisciplinaire

IV. Maîtriser la communication orale et écrite

- **Mobiliser des compétences de communication dans deux langues en plus du français, à l'oral et à l'écrit, dans le cadre de l'exposé d'un raisonnement ou d'une recherche en respectant la déontologie scientifique.**

- Capacité de mener à son terme une recherche et un travail de qualité universitaire, notamment en manipulant les données statistiques,
- Capacité à rédiger un rapport en respectant les normes de l'écriture scientifique ;
- Capacité à produire un raisonnement personnel et rigoureux, et à l'argumenter sous forme écrite et orale.
AA des travaux pratiques de l'ensemble des cours d'économie et de gestion; l'UE Simulation de gestion – jeu d'entreprise
- Compétences réceptives et productives en anglais et en néerlandais
- Capacité à soutenir une conversation courante ou spécialisée (domaines des sciences sociales et humaines) dans ces deux langues ;
- Comprendre, étudier et restituer un enseignement théorique dans ces deux langues ;
Ensemble des UE en NL et EN des BAS 1,2,3; Cours de gestion en langue étrangère en BAS 3
- Familiarisation avec un environnement allophone actif
Echanges ERASMUS en BAS 3

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ BNEER1181	Néerlandais I <i>Pourra bénéficier d'une unité d'enseignement de Néerlandais débutant ou Espagnol en bloc 1: 1) l'étudiant-e qui a eu moins de deux heures de néerlandais par semaine tout au long de l'année au cours d'une des quatre dernières années de ses études secondaires; 2) l'étudiant-e ayant terminé ses études secondaires en 2019-2020 ou avant et qui n'a pas suivi de cours de Néerlandais entre la fin de ses études secondaires et son inscription à Saint-Louis.</i>	Astrid De Munter (coord.) Nadine Kayobotsi (coord.)	NL [q1+q2] [0h+30h] [4 Crédits]	x		
○ BANGL1291	Anglais II	Julie George Garkov Priscilla Hemeleers Françoise Longrée (coord.) Isabelle Lukau Erwin Ochsenmeier (coord.) Madeline Riordan	EN [q1+q2] [0h+60h] [5 Crédits]		x	
○ BNEER1281	Néerlandais II <i>L'étudiant-e qui a remplacé l'unité d'enseignement de Néerlandais I en bloc 1 par Néerlandais débutant I ou Espagnol I doit suivre en bloc 2, la même unité d'enseignement, niveau supérieur (Néerlandais débutant II ou Espagnol II).</i>	Isolde Boutsen (coord.) Astrid De Munter (coord.) Guy Sirjacobs	NL [q1+q2] [0h+60h] [5 Crédits]		x	
○ BANGL1391	Anglais III	Gerlanda Cipolla Marleen Cré Sebastiano Ferrari Julie George Garkov Priscilla Hemeleers Françoise Longrée (coord.) Isabelle Lukau Erwin Ochsenmeier (coord.) Madeline Riordan	EN [q2] [0h+30h] [4 Crédits]			x
○ BNEER1381	Néerlandais III <i>L'étudiant-e qui a remplacé les unités d'enseignement de Néerlandais I et II en bloc 1 et 2 par Néerlandais débutant I et II ou Espagnol I et II doit suivre en bloc 3, la même unité d'enseignement, niveau supérieur (Néerlandais débutant III ou Espagnol III).</i>	Isolde Boutsen (coord.) Astrid De Munter (coord.) Barbara Fraipont Pauline Heyvaert	NL [q2] [0h+30h] [4 Crédits]			x

○ Unités d'enseignement optionnelles

étudiant-e doit choisir des unités d'enseignement optionnelles pour 15 crédits.

⊗ BECGE1340	Seminar in Economic History	Jean Lacroix Kim Oosterlinck	EN [q1] [30h] [5 Crédits]			x
⊗ BECGE1233	Théorie des jeux	Ana Mauleon	EN [q1] [30h+15h] [5 Crédits]			x
⊗ BECGE1313	Economie de l'environnement					

Bloc
annuel

1 2 3

⌘ BINGE1311	Analyse et conception des systèmes d'information	Wim Laurier	10 [q2] [30h+15h] [5 Crédits]			x
-------------	--	-------------	-------------------------------	--	--	---



PROGRAMMES PARTICULIERS

- > [Bachelier en sciences économiques et de gestion \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en droit\]](https://uclouvain.be/prog-2024-ecgb1ba-programme) [<https://uclouvain.be/prog-2024-ecgb1ba-programme>]
 - > [Bachelier en sciences économiques et de gestion \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en information et communication\]](https://uclouvain.be/prog-2024-ecgb1ba-programme) [<https://uclouvain.be/prog-2024-ecgb1ba-programme>]
 - > [Bachelier en sciences économiques et de gestion \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en sciences politiques\]](https://uclouvain.be/prog-2024-ecgb1ba-programme) [<https://uclouvain.be/prog-2024-ecgb1ba-programme>]
-



				Bloc annuel		
				1	2	3
○ BECGE1211	Macroéconomie	Jean-François Fagnart	FB [q2] [45h+15h] [6 Crédits]	x	x	x
○ BECGE1311	Economie industrielle	Gilles Grandjean	FB [q2] [45h] [5 Crédits]	x	x	x
○ Gestion						
○ BECGE1112	Fondements de la comptabilité	Oscar Bernal Diaz (supplée Alexandre Girard)	FB [q1] [45h+15h] [5 Crédits]		x	x
○ BECGE1213	Analyse des états financiers					

o **Contenu de la formation :**

ECGB1BA - 1er bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Contenu de la formation :**o Économie**

● BECGE1110	Economie I	Hélène Latzer	(FR) [q1] [45h +15h] [5 Crédits] 🌐
● BECGE1111	Economie II		

○ BECGE1131	Mathématiques pour l'économie et la gestion II	Cédric Heuchenne	ES [q2] [30h +30h] [5 Crédits]
○ BECGE1132	Statistique descriptive et probabilités	Nathan Uyttendaele	ES [q2] [30h +22.5h] [4 Crédits]

Langues

○ BANGL1191	Anglais I	Gerlanda Cipolla Marleen Cré Sebastiano Ferrari Milena Fontana Julie George Garkov Priscilla Hemeleers David Leisterh Françoise Longrée (coord.) Isabelle Lukau Erwin Ochsenmeier (coord.) Melissa Uzumcuoglu	EN [q1+q2] [0h +30h] [4 Crédits]
○ BNEER1181	Néerlandais I <i>Pourra bénéficier d'une unité d'enseignement de Néerlandais débutant ou Espagnol en bloc 1: 1) l'étudiant-e qui a eu moins de deux heures de néerlandais par semaine tout au long de l'année au cours d'une des quatre dernières années de ses études secondaires; 2) l'étudiant-e ayant terminé ses études secondaires en 2019-2020 ou avant et qui n'a pas suivi de cours de Néerlandais entre la fin de ses études secondaires et son inscription à Saint-Louis.</i>	Astrid De Munter (coord.) Nadine Kayobotsi (coord.)	NL [q1+q2] [0h +30h] [4 Crédits]

ECGB1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Contenu de la formation :**o Économie**

○ BECGE1210	Microéconomie ■	Xavier Wauthy	[q1] [45h +15h] [6 Crédits] 🌐
○ BECGE1212	Economie publique ■		

o Langues

o BANGL1291

Anglais II

ECGB1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Contenu de la formation :

o Économie

● BECGE1311	Economie industrielle ■	Gilles Grandjean	[q2] [45h] [5 Crédits] 🌐
-------------	-------------------------	------------------	--------------------------------

ECGB1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

*Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;

2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un concours d'accès.

PÉDAGOGIE

A Saint-Louis, les cours magistraux se donnent dans des auditoriums de taille raisonnable. Ceci permet aux étudiant-e-s de profiter de contacts privilégiés avec les enseignants et enseignantes.

Les unités d'enseignement d'économie, de méthodes quantitatives et de sciences sont accompagnées de séances de travaux pratiques en petits groupes.

Au premier quadrimestre, des monitorats accompagnent les unités d'enseignement d'anglais et de droit pour les étudiant-e-s qui éprouveraient des difficultés dans ces matières. Des monitorats de remédiation en économie et en mathématiques sont proposés au second quadrimestre pour celles et ceux qui n'ont pas réussi ces examens au cours de la session de janvier.

Des aides méthodologiques

Quel que soit le programme de bachelier, la faculté ESPB Saint-Louis accorde une place importante à l'accompagnement pédagogique. Le Service d'orientation et d'accompagnement vers la réussite propose diverses activités et est disponible pour rencontrer les étudiants et étudiantes qui le souhaitent.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Le contrôle des connaissances (évaluation certificative) s'effectue durant les sessions d'examens. La plupart des examens sont écrits.

Trois sessions d'examens sont organisées au cours de l'année académique : en janvier, en juin, en août-septembre. Au 1er bloc, les examens de la session de janvier qui n'auraient pas été réussis peuvent être représentés en juin et/ou en septembre.

Des évaluations formatives sont proposées durant l'année sous la forme de travaux pratiques à préparer. Pour certaines unités d'enseignement, un système d'évaluation continue, complémentaire à l'examen est mis en place.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Programmes d'échange

L'UCLouvain Saint-Louis - Bruxelles a conclu des conventions d'échanges avec des universités situées en dehors de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ces conventions permettent aux étudiant-es de suivre une partie de leur programme de bachelier dans une université partenaire tout en restant inscrit-es à titre principal à l'UCLouvain. Les étudiant-es en sciences économiques et de gestion peuvent participer à un séjour ERASMUS au deuxième quadrimestre du 3e bloc. Le programme suivi durant ce séjour représente environ 30 crédits.

Trois types d'échanges sont proposés aux étudiant-es :

- des **échanges Erasmus** avec des universités de pays de l'Union européenne
- des **échanges Erasmus Belgica** avec des universités belges néerlandophones
- des **échanges avec des universités hors d'Europe**, sur la base d'accords bilatéraux.

En savoir plus sur les [destinations](#).

Bourses pour séjours linguistiques

La Faculté octroie des bourses aux étudiant-es qui souhaitent effectuer un séjour linguistique durant l'été. Les candidat-es à ces bourses sont sélectionné-es sur la base de leur résultat et de leur motivation.

En savoir plus sur les [séjours et bourses linguistiques](#).

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Le programme de bachelier en sciences économiques et de gestion donne un accès direct aux masters en sciences économiques et de gestion, organisés en Fédération Wallonie-Bruxelles (à l'exception cependant du master en ingénieur de gestion).

Masters accessibles à l'UCLouvain

Accès direct

- [Master \[120\] en sciences économiques, orientation générale](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en sciences de gestion](#) (Louvain-la-Neuve) et [Master \[120\] en sciences de gestion](#) (Mons)
- [Master \[60\] en sciences de gestion](#) (Louvain-la-Neuve) et [Master \[60\] en sciences de gestion](#) (Mons)
- [Master \[120\] en sciences de gestion \(horaire décalé\)](#) (Mons)
- [Master \[120\] en gestion des ressources humaines](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en gestion de l'entreprise](#) (co-diplômé avec l'ICHEC)

Autres formations accessibles

